

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Usage professionnel de drones : un engouement confirmé

Neuchâtel, le 7 novembre 2017. Les trois-quarts des utilisateurs de drones à des fins professionnelles estiment qu'ils ne pourraient plus s'en passer. C'est ce que révèle une enquête de l'Université de Neuchâtel (UniNE) menée pour la première fois auprès de quelque 1000 professionnels de divers corps de métier, publics ou privés, faisant un usage régulier de drones en Suisse (police, pompiers, cartographes, producteurs de films, etc.). La question du cadre légal est également soulevée dans cette enquête. Pour la majorité des usagers, le cadre légal actuel est jugé adéquat dans la prévention d'accidents. Pour la prévention d'attentats terroristes en revanche, moins de la moitié en est convaincue.

« Les drones font découvrir à leurs utilisateurs tout le potentiel que représente l'exploitation de l'espace aérien à des fins professionnelles, à tel point que ces outils sont devenus indispensables dans bien des organisations qui les utilisent ». C'est le constat que dresse le professeur de géographie Francisco Klauser à l'issue d'une enquête réalisée avec le postdoctorant Dennis Pauschinger, la doctorante Silvana Pedrozo et des étudiants en master de l'UniNE. Ainsi, 83% des utilisateurs œuvrant dans le secteur public et 75% du secteur privé estiment les drones indispensables à leurs activités. Sans l'existence de cette technologie, 79% des personnes interrogées n'auraient pas exploité l'espace aérien.

« Pour beaucoup d'utilisateurs professionnels de drones, l'accès à l'espace aérien permet la création de nouveaux services », souligne Dennis Pauschinger, coauteur de l'étude. Dans le secteur privé, 95% des personnes interrogées sont de cet avis et 84% dans le secteur public. Pour 67% des entreprises interrogées, le recours aux drones génère des revenus annuels allant de CHF 10'000 (pour 36% d'entre elles) à CHF 100'000. « Cette fourchette reste cependant relativement modeste. Elle explique pourquoi cette technologie est surtout utilisée par des PME, et ceci notamment pour la photographie aérienne et le tournage de films », commente le chercheur.

L'enquête étudie aussi l'usage de drones dans le secteur public où 94 participants indiquent que leur institution possède un de ces engins. Ces personnes travaillent dans la police, ou dans des services de feu, d'archéologie, d'aménagement du territoire, ou encore de cartographie. Soixante pour cent des institutions dans ces secteurs ne faisant pas encore usage de drones estiment que cette technologie pourrait leur être utile. Parmi les missions les plus répandues dans le secteur public, on trouve la photographie aérienne (24%), la cartographie (23%) mais aussi la surveillance aérienne (13%).

« Pour l'avenir, le potentiel de la technologie paraît énorme, alors que son essor est encore tout récent », souligne Francisco Klauser. Dans le secteur privé, seulement 6% des usagers actuels de drones s'en servaient déjà avant 2010 – un chiffre qui passe à 11% pour les participants du secteur public. En quelques années seulement, tout a donc changé. Et cela devrait continuer. Plus d'une réponse sur deux (57%) parie en effet sur la multiplication d'un facteur deux à dix du nombre de drones d'ici la prochaine décennie. La quasi-unanimité des usagers actuels imaginent utiliser leur drone plus fréquemment à l'avenir (90% du secteur privé et même 98% du secteur public) et avec des technologies encore plus avancées (91% pour les deux secteurs).

La question du cadre légal est également soulevée. Pour 71% des usagers privés de drones et 65% des usagers publics, le cadre légal actuel est jugé adéquat dans la prévention d'accidents. Pour la prévention d'attentats terroristes en revanche, moins de la moitié en est convaincue (49% des usagers privés et 37% des usagers publics pensent que le cadre légal est adéquat pour prévenir des attentats terroristes avec drone).

L'enquête de l'Université de Neuchâtel a été réalisée entre juillet et septembre 2017, en partenariat avec l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), avec différents corps de police et avec des associations professionnelles de drones. Au total, 490 employés du secteur privé et 432 représentants d'institutions publiques de toute la Suisse ont répondu aux questionnaires reçus. Cette étude s'inscrit dans le projet *Power and Space in the Drone Age* de l'UniNE soutenu par le Fonds national suisse (FNS) qui a pour objectif d'évaluer sous l'angle des sciences sociales les chances et les risques liés à l'usage des drones civils en Suisse.

En savoir plus

Programme de recherche sur les drones à Neuchâtel

https://www.unine.ch/geographie/home/recherche/drones_pouvoir_et_espace_aerien.html

Résultats de l'enquête

http://www.unine.ch/files/live/sites/maps/files/shared/documents/wp/WP-2_2017_FK_et_al.pdf

Contacts :

Prof. Francisco Klauser, Institut de géographie

Tél. : +41 32 718 16 79 / +41 79 918 80 84 ; francisco.klauser@unine.ch

Dr Dennis Pauschinger, Institut de géographie

Tél. : +41 77 999 36 85 ; dennis.pauschinger@unine.ch